Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES (TTC)	Exercice N	Exercice N-1	PRODUITS (TTC)	Exercice N	Exercice N-1
	Net	Net		net	net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	111	378	Cotisations	5 207	5 327
Autres charges externes			Subventions	243	243
Autres services extérieurs	2 184	1 450	Autres produits		
Impôts, taxes et versements assimilés			Tranferts de charges		
Charges de personnel			Reprise des amortissements et provisions		
Autres charges	2 328	2 455	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 449	5 570
Dotation aux amortissements et provisions					
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (I)	4 624	4 283			
Charges financières (II)			Produits financiers (II)	520	171
Charges exceptionnelles (III)			Produits exceptionnels (III)		
Engagements à réaliser sur contribution			Contributions de financement - Report		
de financement (IV)			non utilisé des exercices antérieurs (IV)		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV)	4 624	4 283	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	5 970	5 740
Solde créditeur : excédent	1 346	1 457	Solde débiteur : déficit		
TOTAL GENERAL	5 970	5 740	TOTAL GENERAL	5 970	5 740

SYNDICAT SUD PTT ALSACE

Exercice : du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN AVANT REPARTITION

		Exercice N		N-1			
ACTIF	Brut	Amortissements	Net	Net	PASSIF	Exercice N	Exercice
		et provisions				net	N-1 net
Actif immobilisé :					Fonds syndicaux	43 588	43 588
Actif incorporel					Réserves		
Actif corporel	4 568	4 568			Report à nouveau		
Actif financier					Résultat de l'exercice	1 346	
TOTAL I	4 568	4 568			TOTAL I	44 934	43 588
Actif circulant :					Provisions (II)		
Stocks et fournitures							
Créances					Fonds dédiés (III)		
TOTAL II							
					Dettes financières		
Disponibilités (III)	44 934		44 934	43 588	Dettes diverses		
					TOTAL IV		
Comptes de régularisation (IV)					Comptes de régularisation (V)		
TOTAL DE L'ACTIF	49 502	4 568	44 934	43 588	TOTAL DU PASSIF	44 934	43 588

SYNDICAT SUD PTT ALSACE
Exercice: 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE COMPTABLE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2022 dont le total est de 44 934 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 1 346 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 .

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers du syndicat qui comprennent également le bilan et le compte de résultat.

N°	Information	Page
1	Faits majeurs de l'exercice	2
2	Règles et méthodes comptables	2
3	Tableau des immobilisations	3
4	Tableau des amortissements	3
5	Etat des créances	4
6	Tableau des provisions pour risques et charges	4
7	Etat des dettes	4
8	Tableau des ressources	5
9	Effectifs	5
10	Contributions volontaires en nature	5

1 - Faits majeurs de l'exercice

Néant

2 - Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon les principes du règlement 99-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- constructions	20 ans
- Agencements et installations générales	10 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier	5 ans
- Concessions et logiciels	3 ans
- Matériel informatique	3 ans

La variation des immobilisations au cours de l'exercice est :

3 - Tableau des immobilisations

Début	Acqui-	Sorties	Fin
d'exercice	sitions		d'exercice
3 200			3 200
1 368			1 368
4 568			4 568
	3 200 1 368	d'exercice sitions 3 200 1 368	d'exercice sitions 3 200 1 368

TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 568		4 568

4 - Tableau des amortissements

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Amort. début	Dotation de	Diminution	Amort. fin
	d'exercice	l'exercice	ou reprise	d'exercice
-Logiciels, licences, site internet				
Total immobilisations incorporelles				
-Installations générales, agencement				
-Matériel de transport				
-Matériel de bureau et informatique	4 568			4 568
-Mobilier				
Total immobilisations corporelles	4 568			4 568

TOTAL DES AMORTISSEMENTS	4 568	4 568

5 - Etat des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an.

		Liquidité	de l'actif	
Créances	Brut	Echéances	Echéances	
		à moins 1 an	à plus 1 an	
Créances de l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres				
Créances de l'actif circulant				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES				

⁽¹⁾ Prêts accordés en cours d'exercice

6 - Tableau des provisions pour risques et charges

Le syndicat n'a pas de provisions pour risques et charges.

7 - Etat des dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. L'ensemble des dettes a une échéance à moins d'un an.

		Degré	d'exigibilité	du passif
Dettes	Brut	Echéance à	Echéance à	Echéance à
		moins 1 an	plus d'1 an	plus de 5 ans
Emprunts (2) obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des				
établissements de crédit dont :				
- à 2 ans maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts (2) et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes				
rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	·			

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice

8 - Tableau de détermination des ressources annuelles

Conformément au décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement , à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L.2135-1 du code du travail.

RESSOURCES DE L'ANNEE	
Cotisations reçues	5 207
- Reversements de cotisations	-2 316
Subventions reçues	243
Autres produits d'exploitation	
Produits financiers	520
Produits exceptionnels	
TOTAL DES RESSOURCES	3 653

Fait générateur retenu des cotisations

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation.

9 - Effectif moyen salarié

Le syndicat n'emploie pas de salarié.

10- Contributions volontaires en nature

Conformément au règlement du CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009, le syndicat a bénéficié des avantages en nature suivants :

Avantages en nature	Nombre	Unité	Entreprise
* Salariés mis à disposition :			
- Journées d'Absence Syndicale	223	Jours	La Poste
* Mise à disposition d'un local de	40	m2	La Poste
* Droit de tirage d'enveloppes de correspondance :			
- au format F2	500	Pièce	La Poste
- au format F3	500	Pièce	La Poste

La valorisation de ces avantages en nature n'a pas été possible en l'état des informations dont dispose le syndicat.